

Lettre ouverte au Premier Ministre Stephen Harper et au Parlement du Canada

Nous, soussignés, professeurs de diverses universités canadiennes qui étudions les principes, les institutions et le droit des démocraties constitutionnelles, croyons que la *Loi sur l'intégrité des élections* consignée au projet de loi C-23, si elle devait être adoptée, mettrait à mal ce qui est au cœur de la démocratie de notre pays : le suffrage universel, égal, libre, secret, direct et périodique. En l'occurrence, ce sont surtout l'universalité, l'égalité et la liberté de suffrage qui sont menacés, et ce aux élections fédérales.

Nous demandons au gouvernement d'écouter les demandes d'une plus vaste consultation sur ce projet de loi. Nous reconnaissons que notre système électoral a besoin d'une réforme, mais estimons que ce projet de loi contient des dispositions qui réduiraient l'équité et la transparence des élections fédérales ainsi que, plus généralement, la participation politique.

Bien au-delà des inquiétudes, précises mais pourtant graves, que nous donnent les dispositions de ce projet de loi, nous sommes alarmés par la façon dont celui-ci a été préparé et traité jusqu'ici par le gouvernement et le parlement. Il le fut non seulement à la hâte, mais en manquant à l'usage. Nous ne voyons aucune raison d'introduire un projet de loi d'une telle importance pour notre démocratie sans consultation significative auprès d'Élections Canada, des partis d'opposition et de la population dans son ensemble.

1. L'accès au vote : équité et inclusion de tous les Canadiens

a) La carte d'information de l'électeur (CIE)

Le projet de loi entend abolir la CIE parmi les modes d'identification de l'électeur. Or la CIE est particulièrement importante au vote des Canadiens qui n'ont pas de pièces d'identité prouvant ce que la loi appelle leur résidence habituelle dans la circonscription où ce droit peut être exercé pratiquement. Il s'agit notamment de nombreux étudiants, ainés traités dans des établissements de soins de longue durée, autochtones ou personnes ayant récemment déménagé. Certes perfectible, la CIE n'en demeure pas moins d'une fiabilité supérieure à la plupart des autres modes d'identification, y compris le permis de conduire. Nous estimons que l'abolition de la CIE réduira le taux de participation électorale, et ce en restreignant indûment l'exercice du droit de vote de certaines catégories de personnes.

b) Le système de répondants

À l'heure actuelle, la loi électorale protège aussi le droit de vote du citoyen qui ne peut s'identifier par des moyens réguliers en lui permettant de prêter serment au bureau de vote devant un électeur de la même circonscription qui agit ainsi comme son répondant. En 2011, environ 120 000 électeurs ont pu voter grâce à cette possibilité. En l'éliminant comme elle le prévoit, la *Loi sur l'intégrité électorale* priverait de tels citoyen de l'exercice de leurs droits démocratiques.

Le gouvernement prétend que ce système de répondants fournit une occasion à la fraude électorale. Il dit alors s'appuyer sur le rapport Neufeld sur l'*Examen de la Conformité*, selon

lequel une proportion importante de votes sur identification par un répondant aurait comporté des « irrégularités ». Or, loin d'en recommander l'abolition, ce rapport, qui ne faisait état n'aucun cas allégué de fraude, préconisait le maintien de l'identification par répondant comme mécanisme provisoire de protection du droit de vote, jusqu'à ce qu'une révision plus profonde de la loi et de son administration n'arrive à réduire considérablement le nombre de cas d'identification par CIE.

2. Restrictions sur Élections Canada : surveillance, transparence et éducation

Nous sommes préoccupés par le fait que le projet de loi C-23 diminuerait la capacité d'Élections Canada à protéger l'intégrité du processus électoral. Le projet se propose de retirer à cet organisme indépendant du gouvernement son actuel pouvoir réduit de contrainte pour le transférer au Directeur des poursuites publiques. Qui plus est, le Commissaire aux élections ne serait plus imputable au parlement. Plus généralement, ce projet de loi ne reconnaît pas au Commissaire les pouvoirs d'enquête dont il aurait besoin en matière d'infractions à la loi électorale. Par exemple, le Commissaire ne pourrait pas davantage contraindre à témoigner qu'il ne le put lors de la récente enquête sur les appels frauduleux, ce qui s'était pourtant révélé être un obstacle majeur. Le Commissaire ne se verrait pas non plus investir du pouvoir d'exiger des partis politiques qu'ils fournissent des reçus ou autres documents afférents à leurs dépenses, pouvoir pourtant nécessaire à l'effectivité du contrôle des dépenses électorales prévu par loi. L'article 18 irait même jusqu'à interdire à Élections Canada de communiquer avec toute personne au sujet de questions comme celle des appels frauduleux.

Bizarrement, la loi proposée interdirait aussi à Élections Canada de promouvoir l'exercice des droits constitutionnels démocratiques au moyen de campagnes visant à « faire sortir le vote ». L'organisme n'aurait même plus le droit de publier ses rapports de recherche sur le processus électoral. Un tel bâillon ferait du Canada un contre-exemple exceptionnel parmi les démocraties libérales, plutôt que le chef de file qu'il a traditionnellement été et est encore à l'heure actuelle.

3. L'influence de l'argent dans les élections

La loi projetée introduirait plusieurs modifications du processus de contrôle du financement des campagnes ainsi que des dépenses électorales. Pris séparément, ces changements pourraient sembler mineurs ou « techniques », mais leurs effets cumulatifs consisteraient à augmenter considérablement l'influence de l'argent au sein de notre démocratie représentative, de manière à compromettre le principe d'égalité des chances en matière électorale qui est dérivé du principe d'égalité de suffrage.

Le projet de loi ferait passer de 1200\$ à 1500\$ par an le plafond des sommes que les citoyens auraient le droit de verser à une campagne électorale. Plus troublante est la proposition d'augmenter, non pas à 1500\$, mais à 5000\$ cette fois, les contributions qu'un individu peut faire à sa propre campagne. Une telle augmentation favoriserait indûment les plus fortunés, y compris sur le plan de l'éligibilité.

Pire encore, le projet de loi distingue la « levée de fonds » de la campagne électorale, et dérobe ainsi les coûts liés à la levée de fonds aux limites imposées aux dépenses électorales. Une telle dispense ne vaudrait que pour les coûts d'une levée de fonds auprès de donateurs ayant par le passé fait un don de plus de 20\$. D'une part, cela désavantage les plus modestes donateurs. D'autre part, cela avantage indûment les partis ayant déjà dressé leur liste de donateurs. Les partis bénéficiant d'une plus longue liste de donateurs de plus de 20\$ seraient ainsi d'autant mieux en mesure que les autres d'organiser des « levées de fonds ».

Le fait de permettre à l'argent d'influer sur l'issue des élections est diamétralement opposé au principe d'égalité des chances électorales qui fait partie d'une conception réaliste de celui d'égalité de suffrage. Contrairement à son voisin du Sud, le Canada a toujours insisté sur l'importance de ne pas permettre à ceux qui ont le plus d'argent d'empêcher ceux qui n'en n'ont pas (ou beaucoup moins) d'être entendus. Le Canada s'est toujours soucié de prévenir que les citoyens en finissent par être découragés d'exercer leurs droits démocratiques et de prendre part à la vie politique par une perception selon laquelle les dés sont pipés par les riches. L'égalité des chances électorales mérite une protection renforcée, non pas l'érosion prévue par le projet de loi C-23.

4 Préparer le terrain pour des biais partisans dans l'administration du vote

L'article 44 du projet de loi C-23 exigerait d'Élections Canada que l'organisme nomme les superviseurs de centre de scrutin à partir de listes fournies par le candidat du parti dont le candidat a remporté la dernière élection au sein de la circonscription. Cela favorise les députés sortants ainsi que leur parti.

À l'heure actuelle, les directeurs de centre de scrutin sont nommés par Élections Canada. Leur rôle est de veiller au bon déroulement du processus électoral dans les bureaux de vote qui relèvent du centre. Les irrégularités électorales résultent souvent de calculs partisans effectués par les scrutateurs des bureaux de vote. C'est la raison pour laquelle le rapport Neufeld a conclu que la nomination d'officiers électoraux sur des bases autres que le mérite est incompatible avec le principe de neutralité de l'administration électorale, certaines valeurs canadiennes importantes ainsi que les standards internationaux.

Les représentants du gouvernement ont rétorqué que la loi électorale permet déjà aux candidats et à leurs partis de nommer les scrutateurs. Mais cela ne nous donne aucune raison d'étendre à ceux qui sont censés les superviser une pratique qui sape la confiance des électeurs envers le processus électoral.

Derniers mots

Élections Canada est imputable au parlement plutôt qu'au gouvernement. Cela est important, car les règles qui président aux élections ont dans une démocratie une signification toute particulière. La légitimité du système politique dans son ensemble dépend, non seulement de l'administration, mais de l'élaboration impartiale, non partisane et plus généralement équitable de la loi électorale. Il est crucial que les règles démocratiques soient débattues de manière ouverte et transparente, et que ces débats

soient immunisés des calculs partisans. C'est toute l'importance du rôle d'Élections Canada. La confiance des Canadiens en la démocratie de ce pays dépend largement du travail de cet organisme indépendant de mise en œuvre de la loi électorale. Une prise en considération de ses conseils expérimentés est essentielle à légitimité de toute modification de cette loi. Dans un contexte politique tendu, où des allégations de fraude électorale demeurent irrésolues, la prudence et l'équité exigent que les changements proposés par le projet de loi C-23 reçoivent un large débat parlementaire et public.

Respectueusement,

Monique Deveaux, Professor of Philosophy, University of Guelph

Melissa Williams, Professor of Political Science, University of Toronto

Maxwell Cameron, Professor of Political Science, University of British Columbia

Yasmin Dawood, Assistant Professor of Law, University of Toronto

Patti Tamara Lenard, Assistant Professor, Graduate School of Public and International Affairs, University of Ottawa

Genevieve Fuji Johnson, Associate Professor of Political Science, Simon Fraser University

et:

Arash Abizadeh, Associate Professor of Political Science, McGill University

Yasmeen Abu-Laban, Professor of Political Science, University of Alberta

Cameron Anderson, Associate Professor of Political Science, University of Western Ontario

Christopher G. Anderson, Assistant Professor of Political Science, Wilfrid Laurier University

Lesley Andres, Professor of Education, University of British Columbia

Caroline Andrew, Professor, Centre on Governance, University of Ottawa, and Past President, Canadian Political Science Association

Barbara Arneil, Professor of Political Science, University of British Columbia

Yildiz Atasoy, Professor of Sociology, Simon Fraser University

Chloë G. K. Atkins, Associate Professor of Communication and Culture, University of Calgary

Michael Atkinson, Professor, Johnson-Shoyama Graduate School of Public Policy, University of Saskatchewan, and Past President, Canadian Political Science Association

Gerald Baier, Associate Professor of Political Science, University of British Columbia

Ryan Balot, Professor of Political Science and Classics, University of Toronto

Keith Banting, Professor of Political Studies, Queen's University, and Past President, Canadian Political Science Association

Sylvia Bashevkin, Professor of Political Science, University of Toronto, and Past President, Canadian Political Science Association

Ronald Beiner, Professor of Political Science, University of Toronto

Davina Bhandar, Associate Professor of Canadian Studies, Trent University

Laurence Bheher, Associate Professor of Political Science, Université de Montréal

Antoine Bilodeau, Associate Professor of Political Science, Concordia University

André Blais, Professor of Political Science, Université de Montréal, and Past President, Canadian Political Science Association

Charles Blattberg, Professor of Political Science, Université de Montréal

Pierre Bosset, Professor of Public Law, Université du Québec à Montréal

Sophie Bourgault, Assistant Professor of Political Studies, University of Ottawa

Leah Bradshaw, Professor of Political Science, Brock University

Penny Bryden, Professor of History, University of Victoria

Gillian Calder, Associate Professor of Law, University of Victoria

David Cameron, Professor of Political Science, University of Toronto

Joseph Carens, Professor of Political Science, University of Toronto

Don Carmichael, Associate Professor of Political Science, University of Alberta

Paul R. Carr, Associate Professor of Sociology and Interdisciplinary Studies, Lakehead University

R. Kenneth Carty, Professor Emeritus of Political Science, and Past President, Canadian Political Science Association

Julián Castro-Rea, Associate Professor of Political Science, University of Alberta

Simone Chambers, Professor of Political Science, University of Toronto

Mary Chapman, Associate Professor of English, University of British Columbia

Ryoa Chung, Associate Professor of Philosophy, Université de Montréal

Colin Coates, Professor of Canadian Studies, York University

Marjorie Griffin Cohen, Professor of Political Science, Simon Fraser University

John Courtney, Professor of Political Science, University of Saskatchewan, and Past President, Canadian Political Science Association

Hugo Cyr, Professor of Political Science and Law, Université du Québec à Montréal

Rita Dhamoon, Assistant Professor of Political Science, University of Victoria

Alexandra Dobrowolsky, Professor of Political Science, Saint Mary's University

Stefan Dolgert, Assistant Professor of Political Science, Brock University

Mathieu Doucet, Assistant Professor of Philosophy, University of Waterloo

Janique Dubois, Assistant Professor of Political Science, Brock University

Pascale Dufour, Professor of Political Science, Université de Montréal

Avigail Eisenberg, Professor of Political Science, University of Victoria

Lynda Erickson, Professor Emerita of Political Science, Simon Fraser University

Patrick Fafard, Associate Professor, Graduate School of Public and International Affairs, University of Ottawa

Katherine Fierlbeck, Professor of Political Science, Dalhousie University

Craig Forcese, Associate Professor of Law, University of Ottawa

Cristie Ford, Associate Professor of Law, University of British Columbia

Andrea Geiger, Associate Professor of History, Simon Fraser University

Elisabeth Gidengil, Professor of Political Science, McGill University, and Past President, Canadian Political Science Association

Pablo Gilabert, Associate Professor of Philosophy, Concordia University

Elizabeth Goodyear-Grant, Associate Professor Political Studies, Queen's University

Joyce Green, Professor of Political Science, University of Regina

Rodney Haddow, Associate Professor of Political Science, University of Toronto

Blayne Haggart, Assistant Professor of Political Science, Brock University

Marc Hanvelt, Adjunct Research Professor of Political Science, Carleton University

Lois Harder, Professor of Political Science, University of Alberta

Kathryn Harrison, Professor of Political Science, University of British Columbia

Matthew Hayday, Associate Professor of History, University of Guelph

Andrew Heard, Associate Professor of Political Science, Simon Fraser University

Joseph Heath, Professor of Philosophy and School of Public Policy and Governance, University of Toronto

Matthew James, Associate Professor of Political Science, University of Victoria

Laura Janara, Associate Professor of Political Science, University of British Columbia

Nancy Janovicek, Associate Professor of History, University of Calgary

Leslie Jeffrey, Professor of History and Politics, University of New Brunswick, Saint John

Candace Johnson, Associate Professor of Political Science, Guelph University

Rebecca Johnson, Professor of Law, University of Victoria

Richard Johnston, Professor of Political Science, and Past President, Canadian Political Science Association

Luc Juillet, Associate Professor, Graduate School of Public and International Affairs, University of Ottawa

Darlene Juschka, Associate Professor of Religious Studies and Women's Studies, University of Regina

David Kahane, Professor of Political Science, University of Alberta

Willeen Keough, Associate Professor of History, Simon Fraser University

Loren King, Associate Professor of Political Science, Wilfrid Laurier University

Rebecca Kingston, Associate Professor of Political Science, University of Toronto

David Laycock, Professor of Political Science, Simon Fraser University

Patrick Leblond, Associate Professor, Graduate School of Public and International Affairs, University of Ottawa

Jean Leclair, Professor of Law, Université de Montréal

Lawrence Leduc, Professor Emeritus of Political Science, University of Toronto

Theresa Lee, Associate Professor of Political Science, University of Guelph

Rémi Léger, Assistant Professor of Political Science, Simon Fraser University

Hester Lessard, Professor of Law, University of Victoria

Dominique Leydet, Professor of Philosophy, Université du Québec à Montréal

James Lightbody, Professor of Political Science, University of Alberta

Mary Liston, Assistant Professor of Law, University of British Columbia

Catherine Lu, Associate Professor of Political Science, McGill University

Audrey Macklin, Professor and Chair in Human Rights Law, Faculty of Law, University of Toronto

Colin Macleod, Associate Professor of Philosophy and Law, University of Victoria

Jocelyn Maclure, Professor of Philosophy, Université Laval

Patricia Marino, Associate Professor of Philosophy, University of Waterloo

John McGarry, Professor of Political Science, Queen's University

Michael McGregor, Assistant Professor of Politics and International Studies, Bishop's University

Loralea Michaelis, Associate Professor of Politics and International Relations, Mount Allison University

Éric Montpetit, Professor of Political Science, Université de Montréal

Margaret Moore, Professor of Political Studies, Queen's University

Suzanne Morton, Professor of History and Classical Studies, McGill University

Catherine Murray, Professor of Communication, Simon Fraser University

Christian Nadeau, Associate Professor of Philosophy, Université de Montréal

James Naylor, Associate Professor of History, Brandon University

Jennifer Nedelsky, Professor of Law and Political Science, University of Toronto

Carmen J. Nielson, Associate Professor of History, Mount Royal University

Geneviève Nootens, Professor of Social Sciences, Université du Québec à Chicoutimi

Nancy Olewiler, Professor of Public Policy, Simon Fraser University

Brenda O'Neill, Associate Professor of Political Science, University of Calgary

Michael Orsini, Associate Professor of Political Studies, University of Ottawa

Martin Papillon, Associate Professor of Political Studies, University of Ottawa

Steve Patten, Associate Professor of Political Science, University of Alberta

Omid Payrow Shabani, Professor of Philosophy, University of Guelph

Dennis Pilon, Associate Professor of Political Science, York University

Florence Piron, Professor of Information and Communication, Université Laval

Pablo Policzer, Associate Professor of Political Science, University of Calgary

Philip Resnick, Professor Emeritus of Political Science, University of British Columbia

Kent Roach, Professor of Law, University of Toronto

Douglas A. Ross, Professor of Political Science, Simon Fraser University

Jason Roy, Assistant Professor of Political Science, Wilfrid Laurier University

Claudia Ruitenberg, Associate Professor of Educational Studies, University of British Columbia

Peter Russell, Professor Emeritus of Political Science, University of Toronto, and Past President, Canadian Political Science Association

Paul Saurette, Associate Professor of Political Studies, University of Ottawa

Carol Schick, Associate Professor of Education, University of Regina

David Schneiderman, Professor of Law, University of Toronto

Christa Scholtz, Associate Professor of Political Science, McGill University

Richard Schultz, Professor of Political Science, McGill University

Leslie Seidle, research director, Institute for Research on Public Policy

Ozlem Sensoy, Associate Professor of Education, Simon Fraser University

Grace Skogstad, Professor of Political Science, and Past President, Canadian Political Science Association

Harry Smaller, Associate Professor Emeritus, Faculty of Education, York University

David E. Smith, Distinguished Visiting Professor, Department of Politics and Public Administration, Ryerson University, and Past President, Canadian Political Science Association

Jennifer Smith, Professor Emerita of Political Science, Dalhousie University

Miriam Smith, Professor of Law and Society, York University, and Past President, Canadian Political Science Association

Patrick Smith, Professor of Political Science, Simon Fraser University

Robert Sparling, Assistant Professor of Political Science, Université de Montréal

Mark Spooner, Associate Professor, Faculty of Education, University of Regina

Maxime St-Hilaire, Assistant Professor of Law, Université de Sherbrooke

Christine Straehle, Associate Professor, Graduate School of Public and International Affairs, University of Ottawa

Veronica Strong-Boag, Professor Emerita, Institute for Gender, Race, Sexuality and Social Justice/Educational Studies, University of British Columbia, and Past President, Canadian Historical Association

Lisa Taylor, Professor of Education, Bishop's University

Melanee Thomas, Assistant Professor of Political Science, University of Calgary

Reeta Tremblay, Professor of Political Science, University of Victoria, and Past President, Canadian Political Science Association

James Tully, Distinguished Professor of Political Science, Law, Indigenous Governance and Philosophy, University of Victoria

Luc Turgeon, Assistant Professor of Political Studies, University of Ottawa

Patrick Turmel, Associate Professor of Philosophy, Université Laval

Ian Urquhart, Associate Professor of Political Science, University of Alberta

Robert Vipond, Professor of Political Science, University of Toronto

Jennifer Wallner, Assistant Professor of Political Studies, University of Ottawa

Jeremy Webber, Dean of Law, University of Victoria

Mark Warren, Professor of Political Science, University of British Columbia

Lorraine E. Weinrib, Professor of Law, University of Toronto

Daniel Weinstock, Professor of Law, McGill University

Steven Weldon, Associate Professor of Political Science, Simon Fraser University

Graham White, Professor of Political Science, University of Toronto at Mississauga, and Past President, Canadian Political Science Association

Lisa Young, Professor of Political Science, University of Calgary

Margot Young, Professor of Law, University of British Columbia

Robert Young, Professor of Political Science, University of Western Ontario, and Past President, Canadian Political Science Association